



Commune de Saint-Chef

APPEL À CANDIDATURE

RESIDENCE D'AUTEUR 2025



PORTEUR DU PROJET : COMMUNE DE SAINT-CHEF
PILOTAGE DU PROJET : BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-CHEF



CONTEXTE

La commune de Saint-Chef, patrie de Frédéric DARD, Louis SEIGNER ou encore Marius Riollet, cité médiévale au riche patrimoine historique, lance son premier appel à candidature pour une résidence d'auteur sur son territoire.

Située à 45 mn de Lyon, 50mn de Grenoble et de Chambéry, la commune de Saint-Chef est aussi porteuse du festival Sang pour Sang Polar, créé et géré par l'association du même nom et partenaire du projet, tout comme les éditions Fleuve Noir, éditeur des œuvres de Frédéric Dard qui ont souhaité s'associer à cette résidence d'auteur.

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Offrir aux auteurs un espace propice à la création.
- Valoriser le territoire Saint-Cheffois et de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.
- Encourager les pratiques culturelles liées au livre et à la création artistique.
- Favoriser la rencontre avec un public varié au travers d'ateliers, d'échanges et d'animations sur la commune.

La vocation de cette résidence est de permettre à un auteur d'accomplir ou poursuivre un travail personnel de création ou d'écriture tout en allant à la rencontre du public au cours de différentes interventions.

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'auteur sera invité durant **3 mois** entre mars et juin 2025, les dates définitives devront coïncider avec le festival Sang pour Sang Polar auquel l'auteur/autrice sera invité d'office.

La résidence d'auteur est ouverte à tout auteur ou autrice de langue française, ne résidant pas en Isère et ayant publié au moins deux ouvrages dans le thème donné à compte d'éditeur.

Le thème 2025 sera le **roman noir**, fictionnel, incluant l'historique, la science-fiction ou anticipation, la jeunesse ou l'espionnage.

La résidence est assortie d'une allocation de **2000 €** brut par mois, versée sous forme de droits d'auteur. Si l'auteur est éligible à une bourse de résidence du CNL, cette dernière se substituera de facto à la rémunération versée par la commune.

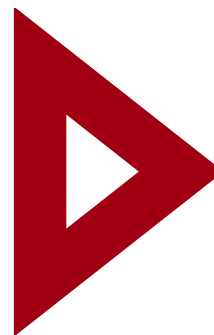
La commune de Saint-Chef se chargera de reverser 1.1% de contribution diffuseur.



L'auteur bénéficiera d'un logement mis à disposition par la commune durant toute la durée de la résidence.

Les frais de déplacement seront pris en charge à raison d'un aller/retour entre le domicile de l'auteur et la résidence. Dans le cadre d'animations ou interventions durant la résidence, les frais de déplacement seront pris en charge par la commune, soit par mise à disposition de l'auteur d'un véhicule ou d'un accompagnateur véhiculé.

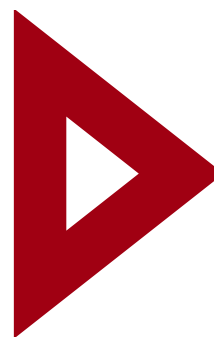
Les frais liés à la création personnelle de l'auteur, la restauration, la téléphonie ou autres frais de séjour resteront à la charge de l'auteur.



DÉROULEMENT DE LA RÉSIDENCE



- **Création individuelle** : l'auteur consacrera **70%** de son temps de résidence à sa création personnelle, sur le thème énoncé de l'année en cours.
- **Création collective et médiation** : Pendant la durée de la résidence, l'auteur devra consacrer **30% maximum** de son temps à l'action culturelle / médiation, sous forme de rencontres, ateliers d'écriture, conférences, animations...
- Les publics concernés par ces actions seront les suivants : publics scolaires en priorité, usagers de la bibliothèque et grand public.
- La résidence s'achèvera avec le Salon Sang pour Sang polar où l'auteur sera invité d'office.
- Les déplacements liés au projet (animations, lectures, ateliers...) sont assurés ou pris en charge par l'organisateur.



CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

- Langue d'écriture : française
- Avoir publié au moins deux textes à compte d'éditeur dans le genre POLICIER (roman, nouvelle, roman graphique...).
- Avoir un projet d'écriture dans le genre déterminé à développer durant la résidence.
- Établir une convention entre l'auteur et la commune.
- L'auteur s'engage à indiquer, en cas de publication de l'œuvre et d'éventuelles rééditions ou traduction, avoir bénéficié pour la réalisation de l'ouvrage d'une résidence sur la commune de Saint-Chef et d'indiquer les éventuels partenaires spécifiés à la signature de la convention.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- L'auteur devra fournir un dossier comprenant :
 - Une fiche de renseignements (jointe).
 - Un CV (ou note biographique).
 - Une bibliographie complète.
 - Une note d'intention présentant ses motivations pour la résidence, le projet et les actions de médiation et culturelles envisagées.

- Dans le cas d'un projet déjà engagé :
 - Un synopsis de l'œuvre et un extrait du texte en cours
 - Une attestation sur l'honneur garantissant que l'auteur n'a pas bénéficié d'une autre résidence d'auteur pour cette œuvre sur les douze derniers mois

- Des extraits des textes déjà publiés

Le dossier complet est à envoyer avant le 1er septembre 2024

Soit par mail : bibliotheque@saint-chef.fr

Soit par courrier : Bibliothèque de Saint-Chef, 2 rue Seigneur de By
38890 Saint-Chef



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom (état civil) :

Prénoms :

Pseudo :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse domicile :

Téléphone :

courriel :

Numéro de sécurité sociale :

Blog ou site internet :

Votre domaine de création : (roman, nouvelle, adulte ou jeunesse, ...)

Avez-vous déjà bénéficié d'une résidence d'auteur ?

oui non

Si oui : quels sont le nom et adresse de l'organisme ? A quelle date ?

Votre projet d'écriture en résidence :

↳ Genre :

↳ Etat d'avancement :

Y a-t-il d'autres auteurs engagés sur ce projet ?

Si oui, précisez leur(s) nom(s) et qualité (auteur/illustrateur, scénariste..)

Avez-vous déjà signé un contrat avec un éditeur pour ce projet ?

Si oui, quel est cet éditeur ?

Signature :